

**Commission départementale d'aménagement commercial de la Moselle
et
commission départementale d'aménagement cinématographique de la Moselle**

Bilan d'activité de l'année 2022

Date de la réunion	n° du dossier	Projet	vote	recours
06/01/22	310	Boulay-Moselle création d'un supermarché à l enseigne « Lidl » de 1 408,87 m ² de surface de vente, rue du capitaine Maillard, à Boulay-Moselle, par la SNC Lidl	Autorisé par 7 voix pour sur 7 votants.	
	313	Thionville Extension de 470,48 m ² de surface de vente de la galerie marchande de l'hypermarché « E. Leclerc » de 2 404 m ² portant sa surface de vente à 2 874,48 m ² par la création d'un magasin « Espace culturel E. Leclerc » de 708,13 m ² de surface de vente (regroupement de deux cellules et d'un restaurant) et régularisation d'une extension de 800 m ² de l'hypermarché « E. Leclerc » de 9 900 m ² portant la surface de vente à 10 700 m ² (loi LME du 4 août 2018), zone Linkling III, 20, route d'Arlon, à Thionville, par la SAS Solormag	Autorisé par 7 voix pour sur 7 votants.	
26/01/22	311	Marly extension d'un ensemble commercial par la création d'un magasin à l enseigne « Jouet-Puériculture E. Leclerc » de 2 391 m ² de surface de vente, ZAC Belle Fontaine, rue des nénuphars, à Marly, par la SA Marly Distribution (Marlydis)	Autorisé par 11 voix pour sur 11 votants.	
	306	Augny extension de la surface d'un ensemble commercial par la création d'un magasin à l enseigne « Grand Frais » de 996 m ² de surface de vente (secteur 1 : alimentaire) et d'une boulangerie à l enseigne « Marie Blachère » de 56 m ² de surface de vente (secteur 1 : alimentaire), lieu-dit Trente Jours, rue du bois d'Orly, zone commerciale Actisud, à Augny et Jouy-aux-Arches, par la SCI GFDI 188	Autorisé par 6 voix pour et 3 abstentions sur 9 votants.	Refusé par la CNAC du 19/05/22
24/02/22	316	Moulins-lès-Metz extension de 5 pistes de ravitaillement d'un point permanent de retrait par la clientèle d'achats au détail commandés par voie télématique, organisé pour l'accès en automobile, à l enseigne « Coradrive.fr » de 5 pistes de ravitaillement et de 728,38 m ² d'emprise au sol (inchangée) portant à 10 le nombre de pistes de ravitaillement, zone commerciale « Actisud », RD 657, à Moulins-lès-Metz, par la SAS Cora.	Autorisé par 10 voix pour sur 10 votants.	Refusé par la CNAC du 29/06/22
06/04/22	317	Metz création d'un ensemble commercial de 2 821 m ² de surface de vente totale composé d'un magasin à l enseigne « Gedibois » de 1 804 m ² de surface de vente (1 590 m ² de surface de vente intérieure et 214 m ² de surface de vente extérieure) et d'une cellule commerciale de 1 017 m ² de surface de vente en secteur 2 : autres commerces de détail et activités de prestation de services à caractère artisanal (936 m ² de surface de vente intérieure et 81 m ² de surface de vente extérieure), 94, boulevard de la solidarité, à Metz, par la SAS Airinno	Autorisé par 8 voix pour sur 8 votants.	

05/05/22	318	Freyming-Merlebach extension d'un ensemble commercial de 1 420 m ² de surface de vente par la création d'un magasin à l enseigne Aldi de 999,33 m ² de surface de vente (secteur 1 : commerce de détail à prédominance alimentaire) portant la surface de vente totale à 2 419,33 m ² de surface de vente, 1 rue des dressants, à Freyming-Merlebach, par la société européenne Innovatis.fr	Autorisé par 8 voix pour sur 8 votants.	Autorisé par la CNAC du 29/09/22
21/06/22	319	Valmont Extension de 292,50 m ² de surface de vente du magasin à l enseigne « Lidl » (secteur 1 : commerce de détail à prédominance alimentaire) de 994,55 m ² de surface de vente portant la surface de vente totale à 1 287,05 m ² , 8 rue du Wehneck, à Valmont, par la SNC Lidl	Autorisé par 7 voix pour sur 7 votants.	Renonciation au bénéfice de l autorisation actée par la CNAC du 08/09/22
	320	Sarreguemines extension d'un ensemble commercial par la création d'un magasin d accessoires automobiles à l enseigne « Référence Pare-Brise » de 85,22 m ² de surface de vente (secteur 2 : autres commerces de détail et activités de prestation de services à caractère artisanal), et de deux cellules commerciales non alimentaires (secteur 2) de 310,64 m ² et 312,14 m ² de surface de vente, 12 rue du Maréchal Kellermann, à Sarreguemines par la SCI BN	Autorisé par 6 voix pour et 2 abstentions sur 8 votants.	
01/08/22	314	Sarrebourg extension d'un ensemble commercial par la création d'un magasin à l enseigne « Zolger Sport » de 373,12 m ² de surface de vente (secteur 2) et d'un magasin à l enseigne « The Kitchen Family » de 149,79 m ² de surface de vente (secteur 2), zone commerciale « les Rives de la Bièvre », 5, rue Dessirier, à Sarrebourg par la SASU Tremezzo	Autorisé par 6 voix pour, 3 abstentions et 1 voix contre sur 10 votants.	
	322	Sarrebourg extension d'un ensemble commercial par la création d'un magasin à l enseigne « Promo Marché » de 576 m ² de surface de vente (secteur 1), 1 Terrasse de Bourgogne, ZAC Les Terrasses de la Sarre, à Sarrebourg par la SAS Demir Sarrebourg	Autorisé par 8 voix pour sur 8 votants.	
	324	Fameck extension de 920 m ² de surface de vente d'un magasin de commerce de bricolage à l enseigne « Brico Cash » de 4 990 m ² de surface de vente portant la surface de vente à 5 910 m ² , RN2, ZAC de la Feltière, à Fameck par la SAS SODALIS 2	Autorisé par 10 voix pour sur 10 votants.	Renonciation au bénéfice de l autorisation actée par la CNAC du 15/12/22.
25/08/22	326	Sarrebourg extension de 1 000 m ² de surface de vente du magasin à l enseigne « Mobalpa » de 497 m ² portant la surface totale à 1 497 m ² , zone commerciale « Les Terrasses », 1 Terrasse Languedoc, à Sarrebourg, par la SCI 3J	Autorisé par 8 voix pour et 1 voix contre sur 9 votants.	Refusé par la CNAC du 15/12/22.
	327	Farébersviller extension de l ensemble commercial « B'Est » de 28 600 m ² de surface de vente par la création de 2 magasins de 650 m ² et 310 m ² de surface de vente (en secteur 2 : autres commerces de détail et activités de prestation de services à caractère artisanal) portant la surface de vente totale à 29 560 m ² , 61 avenue Saint-Jean, à Farébersviller par la SNC CODIC FARE	Autorisé par 8 voix pour sur 8 votants.	Décision tacite de la CNAC au 30 01 2023 (confirmation de la décision de la CDAC)

06/09/22	325	Creutzwald Extension de 434 m ² de surface de vente du magasin à l'enseigne « Lidl » (secteur 1: commerce de détail à prédominance alimentaire) de 987 m ² de surface de vente portant la surface de vente totale à 1 421 m ² , 4 rue de Grenoble, à Creutzwald, par la SNC Lidl	Autorisé par 6 voix pour, 3 abstentions et 1 voix contre sur 10 votants.	Renonciation au bénéfice de l'autorisation actée par la CNAC du 08/12/2022.
21/09/22	321	Yutz création d'un magasin à l'enseigne « Norma » de 1 265 m ² de surface de vente, 132, avenue des nations, ZAC de la Tuilerie, à Yutz, par la SARL Norma	Autorisé par 9 voix pour sur 9 votants.	avis défavorable de la CNAC du 19/01/2023
	329	Morhange extension de 1 849,64 m ² de surface de vente d'un ensemble commercial de 2 900 m ² de surface de vente par la création d'un magasin à l'enseigne « Action » de 828 m ² de surface de vente (secteur 2) et d'une cellule de 1 021,64 m ² de surface de vente (secteur 2) (reconversion de l'ancien magasin « Bricomarché »), avenue Pompidou, à Morhange par la SA l'Immobilière européenne des Mousquetaires	Autorisé par 9 voix pour sur 9 votants.	
19/10/22	328	Valmont extension de 209 m ² de surface de vente du supermarché à l'enseigne Norma de 905 m ² de surface de vente portant la surface de vente à 1 114 m ² (secteur 1: commerce de détail à prédominance alimentaire), rond-point du casino, zone d'activité de Valmont-Folschviller, à Valmont par la SARL Norma	Autorisé par 7 voix pour et 2 abstentions sur 9 votants.	
	330	Forbach création d'un ensemble commercial de 2 373,42 m ² de surface de vente par la création (par transfert) d'un magasin à l'enseigne Lidl de 1 424,42 m ² de surface de vente (secteur 1: commerce de détail à prédominance alimentaire), rue Saint-Guy, à Forbach, par la SNC Lidl	Autorisé par 9 voix pour sur 9 votants.	Renonciation au bénéfice de l'autorisation actée par la CNAC du 09/03/2023.